



MÊME EN VACANCES, SOYEZ PROTÉGÉS CONTRE LES RISQUES **DE LA VIE COURANTE!**

ACCIDENT DE VÉLO, CHUTE LORS D'UNE RANDONNÉE, BRÛLURES DE BARBECUE...

Le contrat **Garantie des Accidents de la Vie⁽¹⁾**, est le contrat indispensable pour se protéger et protéger sa famille contre les imprévus :

- Des garanties d'assistance⁽²⁾ vous sont proposées pour vous aider dans votre vie quotidienne avec de nombreuses prestations dès le 1er jour de l'accident⁽²⁾ : un service de garde de vos enfants, une aide ménagère ..
- Une indemnisation qui prend en compte les préjudices subis jusqu'à 1 million d'euros (3)







Suivez la Caisse d'Epargne sur : caisse-epargne.fr









DOCUMENT À CARACTÈRE PUBLICITAIRE

(1) AssurToit est un contrat de BPCE ASSURANCES, Société Anonyme au capital de 61.996.212 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350 663 860, entreprise régie par le Code des assurances, ayant son siège social au 88 avenue de France – 7564 l'Paris Ceders 13. Distribué par la Caisse d'Epargne Grand Est Europe entemédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le n°07 004 738 (Organisme pour le Registre des Intermédiaires d'Assurances: www.Orias.fr).

(2) Prestations d'Assistance réalisées par INTER MUTUELLES ASSISTANCE GIE : Groupement d'Intérêt Économique au capital de 3 547 170 €, inscrit au RCS de Niort sous le N° C433 240 991 dont le siège est situé 118, avenue de Paris - CS 40 000 - 79033 NIORT CEDEX 9.

(3) Les garanties peuvent donner lieu à exclusions, limitations et franchises. Pour connaître le détail, l'étendue et les conditions de garantie reportez-vous aux dispositions générales et particulières du contrat. La souscription d'un contrat demeure soumise aux règles d'acceptation

Les personnes concernées par nos traitements bénéficient à tout moment pour les données à caractère personnel les concernant et dans les conditions prévues par la loit, d'un droit d'àccès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement, à la portabilité, à communiquer des instructions sur leur sort en cas de décès, de retrait de leur consentement (si donné) et du droit de former une réclamation auprès de l'autorité compétente. Les modalités d'exercice de ces droits sont détaillées sur notre notice d'information sur la protection des données personnelles accessible à l'adresses survaine titurs/viewu calses-pengrae frédaifierle-LAG60000 et à bott moment sur notre site lemende auprès de ordres par le disparque d'autorité de l'entre de survainement sur notre site lement de suprès de ordres par le disparque d'autorité des des l'entre de l'entre de survaine de l'entre de

Nous vous rappelons que la Caisse d'Epargne ne vous demande jamais lors d'envoi d'e-mails de saisir vos infor

Caisse d'Epargne et de Prévoyance Grand Est Europe, Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, société anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 681.876.700 € - siège social à STRASBOURG - immatricule à l'ORIAS sous le n'70 -04 738.

Crédit photo : Istockphoto - 07/2019

Mentions légales Désabonnement